

ENQUETE

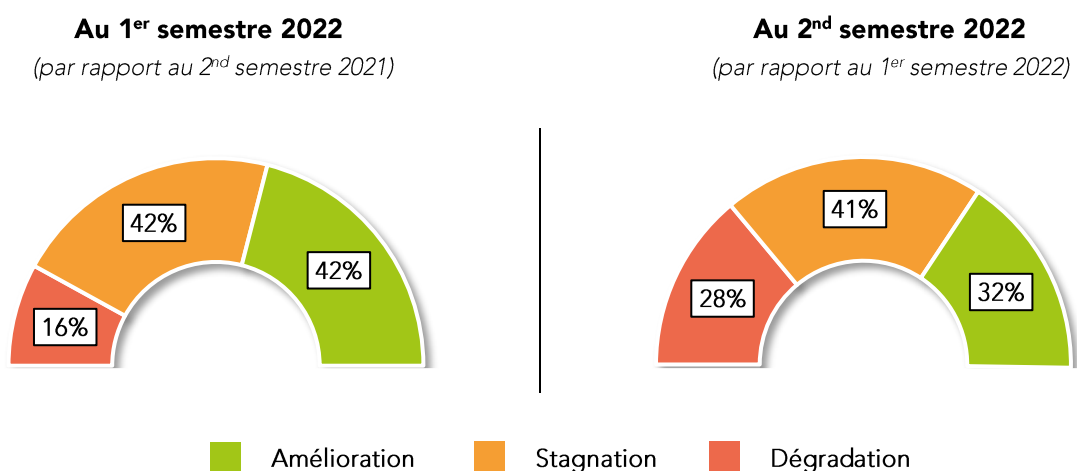
La situation économique et financière des TPE - PME en période de crise énergétique

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Au 1^{er} semestre 2022, les dirigeants portent un avis plutôt favorable sur l'évolution de la **situation globale de leur entreprise**. 42 % constatent une amélioration par rapport au semestre précédent, quand 16 % observent au contraire une dégradation. Les prévisions du 2nd semestre sont plus mitigées, puisqu'ils ne sont plus que 32 % à anticiper une amélioration de la situation de leur entreprise.
- Plus d'un tiers des chefs d'entreprise (38 %) jugent le niveau de leur **trésorerie faible**, et jusqu'à un dirigeant sur deux (48 %) parmi ceux signalant une hausse des retards ou incidents de paiement de la part de leurs clients. Pourtant, ils sont plus nombreux à rechercher des **solutions de financement d'investissement** que de trésorerie auprès de leurs banques (31 % contre 24 %). Ils obtiennent également plus souvent une réponse satisfaisante pour leur demande de financement d'investissement (71 % contre 50 %).
- 6 dirigeants sur 10 ont eu recours au **prêt garanti par l'Etat**. Parmi ceux-ci, 13 % estiment que leur entreprise est dans l'incapacité à honorer les échéances de remboursement. Si les entreprises avaient la capacité de rembourser leur PGE avec un étalement sur 4 années supplémentaires, ce serait la quasi-totalité des dirigeants (99 %) qui pourraient honorer leurs échéances de remboursement.
- Plus de la moitié des chefs d'entreprise (56 %) rencontrent des **difficultés pour s'approvisionner en matières premières** ou en biens intermédiaires. La principale difficulté évoquée est le coût (87 %), suivi des délais de livraison (71 %) et des quantités disponibles (69 %).
- 90 % des dirigeants interrogés disent être impactés par la **hausse des prix** de la part de leurs fournisseurs (y compris pour leur facture énergétique). Ils sont tout autant à éprouver le sentiment que leurs fournisseurs profitent de la situation actuelle pour augmenter leurs prix sans justification. Parmi les entreprises impactées par la hausse, la moitié des dirigeants (53 %) informent que l'augmentation a pour effet d'accroître le prix de revient de plus de 10 %. En parallèle, un tiers (31 %) déclarent ne pas reporter la hausse sur leurs prix de vente.
- En 2021, le **coût de l'énergie** est supérieur à 3 % du chiffre d'affaires pour 21 % des entreprises interrogées. La part atteint 41 % pour cette année et 60 % pour l'année prochaine. Près d'un dirigeant sur deux (45 %) déclare que la hausse des prix de l'énergie aura un impact significatif sur les résultats 2022 de l'entreprise, c'est-à-dire qu'ils seront négatifs ou diminueront de plus de moitié par rapport à ceux de 2021. Ils sont enfin 9 % à envisager un arrêt de leur activité du fait de la hausse des prix de l'énergie.
- 87 % des chefs d'entreprise ont le sentiment de ne pas pouvoir peser et entamer une véritable négociation avec leur fournisseur d'énergie lors de la phase de **renouvellement de leur contrat**. Or, ils sont 18 % à devoir renouveler leur contrat d'électricité ou de gaz avant la fin de l'année et 41 % en 2023.
- 70 % des dirigeants interrogés ont constaté une hausse de la **fiscalité locale** en 2022, avec des progressions supérieures à 10 %. Ils sont en outre 91 % à craindre une augmentation de leur CFE en 2023.

SITUATION DES ENTREPRISES : UNE SITUATION MITIGEE

- Evolution de la situation globale (activité, trésorerie, etc.) :



Lecture (graphique de gauche) : 16 % des entreprises interrogées font état d'une dégradation de la situation globale de leur entreprise au premier semestre 2022 par rapport au second semestre 2021.

- Investissement des entreprises



38 %

des dirigeants interrogés jugent le niveau de leur trésorerie difficile.

- 48 % pour les entreprises signalant une hausse des retards ou incidents de paiement de la part de leurs clients.

- Demande de crédit :

Financement de trésorerie



24 %

24 % des chefs d'entreprise interrogés ont déclaré avoir récemment recherché des solutions de financement de **trésorerie** auprès de leur(s) banque(s).

50 % d'entre eux ont obtenu une réponse satisfaisante.

Financement d'investissement



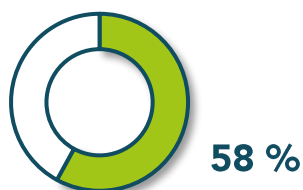
31 %

31 % des chefs d'entreprise interrogés ont déclaré avoir récemment recherché des solutions de financement d'**investissement** auprès de leur(s) banque(s).

71 % d'entre eux ont obtenu une réponse satisfaisante.

RECOURS AU PGE : LA NECESSITE D'UN ETALEMENT DES ECHEANCES

- Recours des entreprises au prêt garanti par l'Etat (PGE)



58 % des entreprises interrogées ont bénéficié d'un PGE.

- Les conditions de remboursement du PGE

Pour les dirigeants ayant eu recours au PGE (soit 58 % du panel interrogé) :



13 %

considèrent que leur entreprise est dans l'incapacité à honorer les échéances de remboursement.

► 16 % dans l'enquête CPME de juillet 2022.

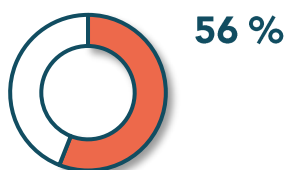


99 %

Si les entreprises avaient la capacité de rembourser leur PGE avec un étalement sur 4 ans supplémentaires, 99 % des dirigeants pourraient honorer leurs échéances de remboursement.

MATIERES PREMIERES : DES DIFFICULTES TOUJOURS PERSISTANTES

- Difficultés rencontrées pour s'approvisionner en matières premières ou en biens intermédiaires :



Plus de la moitié des entreprises interrogées disent rencontrer des difficultés pour s'approvisionner en matières premières ou en bien intermédiaires.

Principales difficultés rencontrées parmi ces entreprises (soit sur 56 % du panel interrogé) :



Coût

87 %



Délais de livraison

71 %



Quantités disponibles

69 %

INFLATION : UN IMPACT NEGATIF ET DURABLE POUR LES ENTREPRISES

- Impact de la hausse des prix sur les entreprises :

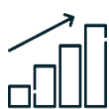


90 %

- ▶ 93 % dans l'enquête CPME de juillet 2022.

90 % des entreprises interrogées disent être impactées par une augmentation des prix de la part de leurs fournisseurs (y compris énergie).

Parmi ces entreprises impactées par la hausse (soit sur 90 % du panel interrogé) :



53 %

déclarent qu'elle a entraîné une augmentation du prix de revient de plus de 10 %.

- ▶ 33 % dans l'enquête CPME de juillet 2022.



31 %

disent ne pas reporter la hausse du prix de revient sur leur prix de vente.

- ▶ 30 % dans l'enquête CPME de juillet 2022.

Parmi les entreprises ayant répercuté (intégralement ou partiellement) la hausse du prix de revient sur leur prix de vente :



43 %

signalent une baisse des ventes liée à cette hausse de prix.

- Opinion des dirigeants sur l'augmentation de prix pratiquée par les fournisseurs :



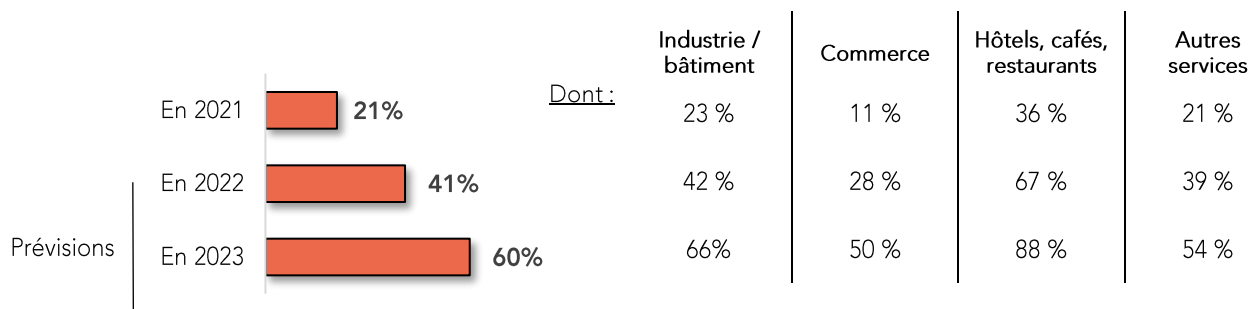
90 %

90 % des dirigeants interrogés ont le sentiment que leurs fournisseurs profitent de la situation actuelle pour augmenter leurs prix, sans justification.

- ▶ 77 % dans l'enquête CPME de juillet 2022.

COUT DE L'ENERGIE : UNE BOMBE A RETARDEMENT

- Part des entreprises dont le coût de l'énergie est supérieur à 3 % de leur chiffre d'affaires :



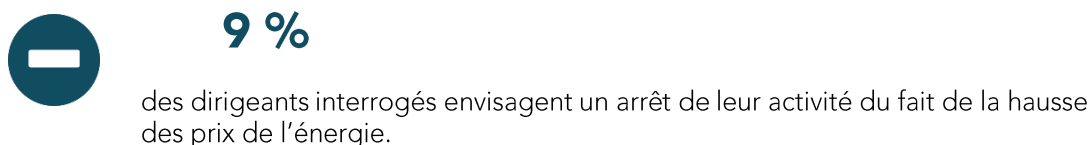
Lecture : En 2022, le coût de l'énergie est supérieur à 3 % du chiffre d'affaires pour 41 % des entreprises interrogées et pour 67 % des entreprises provenant du secteur d'activité « Hôtels, cafés, restaurants ».

- Impact de l'augmentation des prix de l'énergie sur les entreprises :

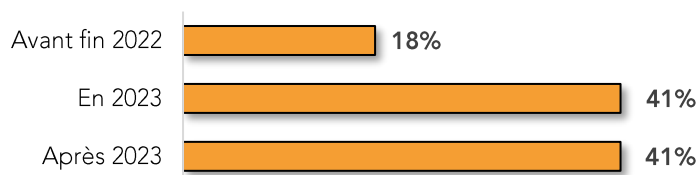


Pour 45 % des dirigeants interrogés, l'inflation aura un impact significatif sur les résultats de 2022 de l'entreprise, c'est-à-dire qu'ils seront négatifs ou diminueront de plus de moitié par rapport à ceux de 2021.

- Poursuite ou arrêt de l'activité :

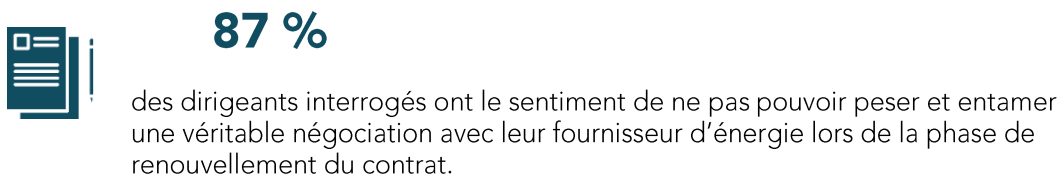


- Période de renouvellement du contrat d'électricité ou de gaz :



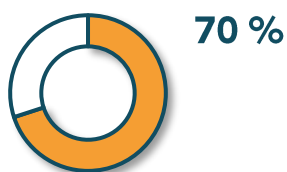
Lecture : 18 % des entreprises interrogées renouvelleront leur contrat d'électricité ou de gaz avant la fin de l'année 2022.

- Négociation du contrat d'énergie :



FISCALITE LOCALE : DES CRAINTES SUR UNE HAUSSE EN 2023

- Niveau de fiscalité locale en 2022 :



70 % des entreprises interrogées disent avoir constaté une hausse de la fiscalité locale en 2022.

Niveau des augmentations constatées par les dirigeants :



Lecture : 6 % des entreprises interrogées déclarent avoir subi, en 2022, une hausse de plus de 10 % de la fiscalité locale par rapport à 2021.

- Niveau de la CFE en 2023 :



91 %

des dirigeants interrogés craignent une augmentation de leur cotisation foncière des entreprises (CFE) en 2023.

METHODOLOGIE



Étude basée sur 2.428 **réponses** de dirigeants de TPE-PME

Les résultats de cette enquête sont définis sur la base de réponses volontaires. Un redressement des résultats par secteurs a été réalisé.



L'échantillon a été interrogé via l'envoi d'un questionnaire en ligne auprès des adhérents de la CPME.



L'enquête s'est déroulée du 6 au 25 octobre 2022.

Icones réalisées par Freepik de www.flaticon.com